

# Commission de Suivi de Site 02-12-2019

## URBASYS à Varennes-Jarcy

### Actions de la DRIEE 2019-2020

Ressources, territoires et habit  
Énergie et climat  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

# Actions DRIEE 2019

- Inspection annuelle le 3 avril 2019.
- Contrôle inopiné des rejets atmosphériques en 2019 suite au non respect des VLE pour le GE n°3 et pour la chaudière en 2018.

Ce CI a été réalisé en août et en septembre 2019 : NC pour les GE pour le SO<sub>2</sub> et le formaldéhyde).

Mise en place d'actions correctives demandée à l'exploitant et nouveau contrôle à réaliser. CI 2020 sera planifié.

# Visite d'inspection du 03/04/2019

## Thèmes abordés

- Situation administrative de l'établissement par rapport à l'AP d'autorisation et projet d'évolution
- Suites de la visite d'inspection du 28 février 2018 (pas de CSS en 2018)
  - 1 non-conformité notable relevée pour le non respect des VLE pour le groupe électrogène n° 3 pour le paramètre SO<sub>2</sub> et pour le paramètre NO<sub>x</sub> et pour la chaudière vapeur pour le paramètre CO

Par arrêté préfectoral du 9 juillet 2018, l'exploitant a été mis en demeure de respecter les dispositions de l'article 2.3 « conditions de rejets à l'atmosphère » de l'APC du 17 janvier 2017.

Suite aux éléments transmis par l'exploitant en date du 10/12/2018 et du 6/02/2019, M. le préfet a acté que l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 9/07/2018 était respecté.

- Garanties financières
- Gestion des déchets (entrée et sortie)
- Prévention de la pollution atmosphérique
- Prévention des risques

# Visite d'inspection du 03/04/2019

## Constats relevés

- 4 non-conformités non notables relevées :
  - 1 non-conformité relevée pour le non respect des VLE concernant la torchère pour le paramètre CO
  - 1 non-conformité relevée pour le non respect de la concentration d'odeur en sortie du biofiltre et en sortie du traitement au charbon actif
  - 1 non-conformité relevée pour le non respect des VLE pour le paramètre MES et pour les HCT pour les eaux industrielles.
  - 1 non-conformité relevée pour le non respect de la transmission du rapport annuel d'activité de l'année n-1 avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année n.

# Réponse de l'exploitant du 30 juillet 2019 suites aux constats relevés

- Concernant la torchère, l'exploitant a indiqué que c'était un organe de sécurité et qu'il allait demander la révision de l'AP pour modifier la VLE pour le paramètre CO. (pas de demande de l'exploitant à ce jour).
- Concernant le non-respect des niveaux d'odeurs, l'exploitant a indiqué que les niveaux d'odeurs étaient conformes en limite de propriété, qu'il n'y avait pas de plaintes et qu'il avait commandé auprès d'un organisme spécialisé une étude de dispersion des odeurs. (pas d'étude transmise à ce jour).
- Concernant le non-respect des VLE des rejets des eaux usées, l'exploitant a indiqué qu'il y avait eu un problème de curage et d'entretien des réseaux. Une nouvelle analyse a été réalisée en juin 2019. Les résultats sont conformes. (CI rejets EU programmé en 2020).
- Concernant le bilan annuel de l'année n-1, l'exploitant a indiqué qu'il s'engageait à le transmettre à l'inspection avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année n. (à vérifier en 2020).

# Action de la DRIEE 2020

- Inspection à programmer au premier semestre 2020.
- Contrôle inopiné des rejets des eaux industrielles programmé en 2020 suite au non respect des VLE constaté lors de l'inspection du 3 avril 2019 (MES et HCT).
- Contrôle inopiné des rejets atmosphériques programmé en 2020 suite au non respect des VLE pour les GE 1 et 3 (SO<sub>2</sub> et formaldéhydes)
- Instruction du dossier de réexamen IED en 2020 suite à publication du 17 août 2018 du document de référence relatif aux meilleures techniques disponibles (MTD) relatif au secteur du traitement des déchets (BREF WT) établissant les conclusions sur les meilleures techniques disponibles pour le traitement des déchets. Dossier non encore reçu à ce jour : relance très prochainement)
- APC : Étude odeur, VLE de la torchère, dossier IED.

---

# Merci de votre attention

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**